

UNION MARITIME DE SAINT-MALO

Association déclarée soumise à la loi du 1^{er} Juillet 1901

====*==*==*==*==*==*==*==*

Saint-Malo, le : 14 octobre 2002

Cher membre de l'Union Maritime de Saint-Malo,

Cette Union, créée voilà 10 ans grâce à la volonté de quelques usagers et clients du port dont vous-même, s'est dotée d'un nouveau bureau le jeudi 10 octobre 2002 que j'ai l'honneur de présider.

Je tiens, à cette occasion, et ce ne sera sûrement pas la dernière, à remercier le président Paul RENAULT, pour les dix années de présidence qu'il a assumées à la plus grande satisfaction de tous. Ces années ont été fructueuses en événements. Le port de St-Malo, à travers cette Union, s'est distingué d'une manière originale. Elle a ainsi marqué sa détermination pour faire valoir les intérêts de tous les acteurs portuaires : utilisateurs ou opérateurs.

J'ai pris l'initiative, pour marquer notre estime à Paul RENAULT, de faire imprimer une médaille d'honneur pour marquer ces 10 années d'action et de dévouement pour cette union dont il a été l'un des fondateurs et dont je souhaite qu'il reste un conseiller privilégié.

Très naturellement, mes remerciements vont vers vous tous pour la confiance dont vous me témoignez aujourd'hui à travers cette élection. Vous pouvez être certain que je mettrai mon énergie et ma passion au service de l'Union Maritime de St-Malo pour poursuivre l'action de Paul.

Nous avons constitué le nouveau bureau dont vous trouverez, en annexe, l'organigramme. Je connais les engagements professionnels des uns et des autres, et donc la difficulté de prendre du temps pour se mettre au service de la collectivité. Je suis persuadé que, grâce au travail en équipe, et même au-delà du bureau avec l'ensemble des membres de l'Union Maritime, nous pouvons réussir.

Nous avons immédiatement engagé le travail et après un tour de table nous avons validé les deux objectifs à court terme :

- Prospection de nouveaux membres pour encore mieux asseoir notre crédibilité.
- Mise en place de commission pour travailler sur les projets d'avenir du port par secteur d'activité.

Pour les membres : nous avons défini 3 axes de développement : les opérateurs, les clients et les professions induites profitant du port. Nous sommes particulièrement attentifs à vos suggestions d'entreprises ou de personnes individuelles que vous pouvez nous soumettre.

Pour les commissions : nous souhaitons nommer des personnalités représentatives de l'Union Maritime par activité qui, ensuite, travailleront en équipe sur un projet. Ce deuxième point est pour moi très important pour montrer que l'Union Maritime veut s'inscrire dans une dynamique positive et d'avenir. Cela peut devenir d'autant plus important par rapport aux projets politiques de confier la gestion des ports à des organismes ou structures décentralisées basées sur la démocratie de proximité.

Nous avons également décidé de faire connaître plus nos actions auprès du grand public et, ainsi, faire part de nos actions aux médias. Dans ce but, nous vous joignons le communiqué de presse que nous allons proposer aux journaux locaux.

Pour terminer ce premier message, je souhaite réitérer mes remerciements pour votre confiance. Je veux être à la hauteur de vos attentes.

Veillez agréer, cher membre de l'Union Maritime de Saint-Malo, l'expression de mes cordiales salutations.

**Le Président,
Jean-Luc WINTER**